

Réf: Dossier 481407

Avis de constitution

SOCIETE « EXPLOITATION DES MEANDRES »

Siège ABIDJAN KOUMASSI PHARMACIE KAHIRA, Lot
684, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPLOITATION DES MEANDRES »

Objet : ACTIVITES MINERES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI PHARMACIE KAHIRA, Lot
684, Ilot 53

Dirigeant(s) Mlle DIE YVES ARTHUR CHARLEINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01529 du 05/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07903/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

